

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CULTURE ET JEUNESSE



## La culture pour les plus jeunes



**Saint-Germain-en-Laye s'inscrit dans le dispositif national « Pass culture », pour favoriser l'accès à la culture des 15-18 ans, contribuer à renforcer leurs pratiques culturelles et leur permettre de bénéficier d'une belle autonomie dans leurs propres choix culturels. Cette inscription à ce dispositif national rentre pleinement dans la politique d'accompagnement et de soutien souhaitée par la Ville vers ce jeune public.**

À Saint-Germain-en-Laye – Fourqueux, l'adhésion à ce dispositif va permettre à cette tranche d'âge des 15-18 ans – 3 000 dans notre ville sont concernés – de bénéficier des équipements culturels de la ville, et de leur donner l'opportunité de profiter d'une programmation artistique et culturelle sur tout le territoire.

### COMME ÇA MARCHE ?

Offres publiées par les acteurs culturels sur une plateforme dédiée (il suffit de télécharger l'application sur smartphone, tablette) :

<https://pass.culture.fr/nosapplications/#passapp>

Les jeunes pourront ainsi géolocaliser en un coup d'œil les programmations à proximité.

#### • Offre individuelle pour les 15-17 ans

Accessible via l'application, elle permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge (20 € à 15 ans, 30 € à 16 et 17 ans),

#### • Offre collective pour les 15-17 ans

Destinée aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la terminale, elle permet de vivre des expériences en groupe avec les acteurs culturels dans le cadre de sorties et de ren-

contres collectives. Réservation assurée par l'enseignant via la plateforme dédiée (25 € pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, 30 € pour les élèves de seconde et de CAP, 20 € pour les 1<sup>ères</sup> et terminale).

#### • Offre pour les 18 ans

Ils peuvent bénéficier d'un montant de 300 € à consommer sur une période de deux ans.

### QUELLES SONT LES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES ?

**Places & abonnements** : théâtre, cinéma, médiathèques, concerts, festivals.

**Rencontres avec les artistes** : conférences, dédicaces, répétitions, découvertes de métiers.

**Ateliers & cours** : danse, théâtre, musique, chant, arts plastiques.

**Visites** : musées, sites historiques, centres d'art.

**Biens matériels** : livres, BD, DVD, œuvres d'art, instruments de musique.

**Biens numériques** : jeux-vidéos, musique, abonnements à la presse en ligne, ebooks, SVOD.

Il faut également citer le dispositif conjoint mis en place par les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, le PASS +, réservé aux collégiens et lycéens. Les jeunes et leurs familles décident eux-mêmes de la répartition des porte-monnaie et du bouquet de services entre la culture et le sport : 60 € et 20 € pour les non boursiers / 80 € et 20 € pour les boursiers.

#### Pour en savoir plus :

<https://www.passplus.fr/Beneficiaire/Views/BonPlan/BonsPlans.aspx>

#### Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE  
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr  
01 30 87 20 83 / 06 50 79 76 63

